



## Frais d'obsèques dans succession

-----  
Par Thierry15

Bonjour,

Ma tante est décédée  
J'ai personnellement payé les frais d'obsèques  
Je suis le seul héritier  
Est il possible de passer la facture dans la succession ?

Merci

Thierry

-----  
Par isernon

bonjour,

c'est possible, si l'actif de la succession le permet.

salutations